national». Le rapport recommandait les objectifs suivants: 1978, annonce d'un programme national destiné à résoudre la question des déchets nucléaires et accélération des programmes de R-D; 1983, choix d'au moins deux formations de roche dure, en Ontario, pour l'aménagement de cimetières de déchets; 1985, fonçage de puits et essais dans les formations de roches dures; 1988, début de la construction d'installations de manutention du combustible irradié à un endroit; 1990, début, à titre d'essai, du stockage définitif de combustible irradié immobilisé et de déchets de réacteur immobilisés; 1995-2000, mise en service d'un cimetière capable de stocker en permanence la production annuelle canadienne de combustible irradié.

En novembre 1977, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a présenté un nouveau projet de loi sur le contrôle et l'administration des produits

présenté un nouveau projet de loi sur le contrôle et l'administration des produits nucléaires pour remplacer la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique, vieille de 30 ans. Le projet de loi vise principalement à séparer les responsabilités en matière de santé et de sécurité des questions relatives au commerce et à la promotion de l'énergie nucléaire. Les premières responsabilités incomberaient à la Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCÉA), qui deviendrait la Commission de contrôle de l'énergie nucléaire (CCÉN) et serait comptable au Parlement par l'intermédiaire du ministre d'État aux Sciences et à la Technologie. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources conserverait la charge et l'administration de toutes les questions de commerce et de promotion.

Les besoins annuels du Canada en uranium, estimés à 560 tonnes d'U en 1977,

devraient atteindre environ 2 400 et 4 200 t en 1985 et 1990 respectivement.

Au milieu de 1977, la puissance de production d'énergie électrique nucléaire au Canada dépassait 4 000 mégawatts, dont 94% en Ontario. Une puissance additionnelle de 7 900 MW, concentrée dans une proportion de 84% en Ontario, était en voie d'aménagement ou allait être aménagée, et devait entrer en service en 1986.

Au début de 1978, le gouvernement de l'Ontario a signé un accord de \$7 milliards avec les producteurs d'uranium d'Elliot Lake pour l'approvisionnement en uranium de

l'Hydro-Ontario jusque dans les années du siècle prochain.

Énergie électrique

13.9

Expansion de l'énergie électrique

13.9.1

La puissance installée totale a augmenté de 11.0% en 1976 pour atteindre 68 088 mégawatts; les adjonctions représentaient au total 6736 MW (2 194 MW de production hydraulique, 3 386 MW produits au moyen de combustibles fossiles, 342 MW au moyen de turbines à gaz, 14 MW au moyen de combustible diesel et 800 MW au moyen de l'énergie nucléaire. Sont pris en compte dans ces chiffres les groupes électrogènes qui sont devenus exploitables en 1976, mais qui n'étaient pas encore affectés à un service commercial normal.

L'appel d'énergie a augmenté de 7.1% en 1976 par rapport à 1975. A l'échelle du Canada, la consommation d'énergie électrique s'est établie à 284,1 TWh (1 terrawattheure = 10° kWh), répartis à peu près de la façon suivante: 33% au Québec, 33% en Ontario, 13% en Colombie-Britannique, 4 à 6% en Alberta et au Manitoba, et 2 à 3% à Terre-Neuve – Labrador (à l'exclusion de Churchill Falls), au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan; l'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest figuraient chacun pour moins de deux dixièmes pour cent du total. Les taux de croissance différaient considérablement d'une extrémité à l'autre du pays: de –10.1% au Yukon à +15.5% à Terre-Neuve. Pour l'ensemble du Canada, la consommation domestique a progressé de 12.7%, la consommation commerciale de 7.8% et la consommation industrielle de 1.7%.

Le taux national de croissance de 7.0% environ (-0.3% en 1975) représente un retour aux niveaux ordinaires après un redressement partiel de la demande dans le secteur industriel, qui était tombée de 11.4% en 1975. Pour l'année, la production totale d'énergie électrique (293.4 TWh) a gagné 7.6%; elle se répartissait ainsi: production hydraulique 72.6% (74.2% en 1975), production nucléaire 5.6% (4.3% en 1975), et production thermique classique 21.8% (21.5% en 1975). Le charbon intervenait pour